vinetur

Selon des chercheurs, une refonte de la fiscalité de la bière en Afrique du Sud pourrait éviter 1 900 décès par an

Les tranches fiscales proposées seraient trop larges pour inciter les brasseurs à réduire le degré d’alcool et compliqueraient la lutte contre la consommation nocive

jeudi 19 novembre 2026



L’alcool est associé à 3,7 % de l’ensemble des décès en Afrique du Sud, selon des chercheurs du South African Medical Research Council et de l’Université du Cap. Mercredi 18 novembre, ils ont déclaré que le système fiscal appliqué à la bière dans le pays devrait être remanié afin de mieux lutter contre la consommation nocive.

Les chercheurs ont présenté les résultats de l’étude Global Burden of Disease 2023 et d’une étude de modélisation distincte lors d’une table ronde avec les médias sur la politique en matière d’alcool. Selon eux, l’alcool est responsable d’environ un million d’années de vie ajustées sur l’incapacité (AVAI) en Afrique du Sud, soit 3,3 % de la charge totale de morbidité du pays.

Le Dr Annibale Cois, chercheur scientifique principal à la Burden of Disease Research Unit du Medical Research Council et maître de conférences honoraire à l’Université du Cap, a déclaré que les effets de l’alcool sur la santé étaient souvent abordés de manière trop limitée dans le débat public.

Il a indiqué que l’alcool était associé à un large éventail de pathologies, notamment les maladies cardiovasculaires, les troubles neuropsychiatriques, les cancers et d’autres maladies chroniques, et que ses méfaits allaient bien au-delà de l’association courante entre consommation d’alcool et atteintes hépatiques.

Cette discussion intervient alors que le Trésor national sud-africain poursuit la révision des droits d’accise sur l’alcool. Les chercheurs ont estimé que la structure de la proposition actuelle, en particulier pour la bière, pourrait être trop large pour inciter les fabricants à réduire le degré d’alcool de leurs produits grand public.

Une étude intitulée Lives Saved and Disease Burden Averted Through Reduced Alcohol Consumption in South Africa, réalisée par la Research Unit on the Economics of Excisable Products de l’Université du Cap et le Medical Research Council, a examiné la manière dont différentes structures de taxation de la bière pourraient modifier les habitudes de consommation et les conséquences pour la santé publique.

Dans le scénario le plus ambitieux modélisé par les chercheurs, la consommation de bière reculerait de 15,7 % et la consommation totale d’alcool pur de 8,5 %. Selon leurs estimations, une telle évolution pourrait éviter environ 1 900 décès par an et permettre de gagner chaque année plus de 91 000 années de vie en bonne santé.

La bière occupe une place centrale dans le débat, car elle représente environ 54 % de l’alcool pur consommé en Afrique du Sud. Toute modification de sa fiscalité revêt donc une importance particulière pour la politique de santé publique comme pour le secteur des boissons : une autre conception du système fiscal pourrait, à terme, influer sur les prix, la formulation des produits et la concurrence entre brasseurs.

Le Dr Nicole Vellios, directrice de la recherche au sein de l’unité économique, a déclaré que les droits d’accise sur l’alcool devaient être considérés avant tout comme un outil de santé publique, et non principalement comme une source de recettes.

Elle a expliqué que des hausses régulières étaient nécessaires, car l’alcool peut devenir plus abordable au fil du temps si les modifications fiscales suivent seulement l’inflation tandis que les revenus des ménages augmentent. Dans ce cas, a-t-elle ajouté, la consommation risque de ne pas baisser, même si les taxes augmentent en valeur

nominale.

Les chercheurs ont également contesté les tranches de taxation de la bière proposées par le Trésor. Selon cette proposition, deux seuils seraient appliqués : 2,5 % et 9 % d'alcool en volume. Nicole Vellios a indiqué que cette approche placerait dans une même tranche la plupart des bières vendues en Afrique du Sud, dont le titre alcoométrique se situe généralement entre 4 % et 6 %.

Selon les chercheurs, cela inciterait peu les brasseurs à réduire modérément le degré d'alcool, puisqu'un produit courant devrait passer sous la barre des 2,5 % pour bénéficier du taux inférieur. Nicole Vellios a souligné qu'il s'agissait d'un écart important par rapport au niveau actuel de la plupart des produits, situé autour de 4,5 % à 5,5 %.

Le modèle alternatif proposé par les chercheurs introduirait des seuils plus rapprochés, à 2,5 %, 3,5 % et 4,5 %. Selon eux, ces tranches inciteraient davantage les producteurs à développer des bières moins alcoolisées, tout en restant proches des préférences des consommateurs grand public.

L'enjeu dépasse la seule politique fiscale. Si l'Afrique du Sud adoptait des seuils plus rapprochés, les brasseurs pourraient être poussés à reformuler leurs marques existantes ou à élargir leur offre de bières à faible teneur en alcool, tandis que les distributeurs et les consommateurs pourraient constater des écarts de prix plus importants entre les bières plus ou moins alcoolisées. La modification n'a pas été approuvée et la consultation du Trésor est toujours en cours.

Les chercheurs ont également étudié le rôle de l'alcool dans les violences. Dans le scénario le plus ambitieux de leur modèle, ils ont estimé qu'environ 66 décès liés aux violences interpersonnelles pourraient être évités chaque année, ainsi que plus de 4 044 AVAI liés à ces violences.

Ils ont précisé que ces résultats ne signifiaient pas qu'une réforme fiscale suffirait à mettre fin aux violences fondées sur le genre ou à d'autres formes de violences interpersonnelles. Ils ont toutefois fait valoir qu'une réduction de la consommation nocive pourrait contribuer de manière significative à la prévention des violences.

Nomcebo Dlamini, directrice de campagne chez SAAPA SA, a déclaré que les conséquences de l’abus d’alcool étaient souvent supportées par d’autres que la personne qui boit, en particulier les femmes, les enfants et les autres membres vulnérables de la famille. Selon elle, le débat public se concentre trop souvent sur la seule personne qui consomme de l’alcool et néglige les dommages plus larges au sein des foyers et des communautés.

Le professeur Richard Matzopoulos, directeur de la Burden of Disease Research Unit du Medical Research Council et professeur honoraire à l’Université du Cap, a déclaré que le coût économique des méfaits de l’alcool était souvent sous-estimé lorsque l’attention se portait sur les emplois, les ventes et les recettes fiscales du secteur de l’alcool.

Il a indiqué que les pertes les plus importantes provenaient des décès prématurés et des années de vie en bonne santé perdues, plutôt que des seules dépenses directes de l’État ou de l’économie formelle. Il a également souligné que les mesures visant à réduire la consommation d’alcool à l’échelle de la population se heurtaient souvent à des résistances, car elles pouvaient menacer les bénéfices du secteur.

Dans sa revue budgétaire 2026, le Trésor national sud-africain a indiqué que les consultations sur la taxation de l’alcool se poursuivraient au cours de l’année. Le gouvernement n’a donc pas encore tranché entre le maintien des tranches de taxation de la bière, plus larges, dans sa proposition actuelle et l’adoption d’un système plus resserré, privilégié par les chercheurs.